Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212202055-20260224-2026024_DELI14-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice 9
Présents 9
Votants 9

L'an deux mil vingt-six,
le mardi 24 février,
Le Conseil Municipal de Plorec-Sur-Arguenon
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Daniel FOUÉRÉ, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 19/02/2026

PRESENTS : FOUÉRÉ D., FRAGA I., COLIN J.-C., DANIEL R.-M., AMOSALA S., SAMSON J., LECORGNE R., ROUXEL R., LE DOUJET C.
SECRETAIRE : COLIN J.-C.

20260224 – DELIB14 : PREAVIS DEPART LOGEMENT LOCATIF

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu le 09 février 2026 des locataires de l'appartement n° 2 de la Résidence du Presbytère, donnant préavis de départ du logement et demandant une réduction du préavis pour un départ au 1er avril, invoquant un problème d'humidité dans le logement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la réduction du préavis de départ de l'appartement n° 2 de la Résidence du Presbytère au 1er avril 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Daniel FOUERE

